

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2022

\* \* \* \*

L'an deux mil vingt-deux le 20 juin le Conseil Municipal de GENISSAC dûment convoqué se s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la présidence de Madame Emeline BOURDAT BRISSEAU, Maire.

**Présents :** BAGGIO Jean-Marie, HENRY Christine, CHAPUS Benoit-Joseph, LELEU Pascal, LAPORTE François, MAURI Fabienne, PALLUET Laurence, CALISTO David, PEETERS Stéphanie, BUREAU Olivier, LEROY-LANSARD Pierre, BLIMON Rachel.

**Absents excusés :**

BOUCHONPEAUCELLE Isabelle pouvoir Jean-Marie BAGGIO  
L'HOMME Céline pouvoir à Pierre LEROY-LANSARD  
SICHE Delphine pouvoir à Stéphanie PEETERS  
DAVID Sylvie  
MARIE Berty  
LASSALLE Jérôme

**Secrétaire de séance :** Rachel BLIMON

Madame le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et demande s'il y a des observations sur le compte rendu du dernier conseil : aucune observation n'étant formulée le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour

### **1 - Cotisations AMG/AMF et AMR :**

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il serait souhaitable d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France ainsi qu'à l'Association des Maire de France et de Gironde.

Le conseil municipal vote à l'unanimité de renouveler son adhésion annuelle aux organismes suivants :

- Association des Maires Ruraux : 110€
- Association des Maires de Gironde et de France : 435,82€

### **2 - Dématérialisation des délibérations :**

Après échange avec l'assemblée présente, Madame Le Maire valide la dématérialisation mais exprime le souhait de conserver l'affichage papier sur les panneaux de la mairie pour permettre à chacun d'accéder aux informations et limiter la fracture numérique.

Monsieur Jean-Marie BAGGIO explique les statistiques de la page Facebook « Génissac Village », et informe l'assemblée que 10 % des 380 abonnés sont des âgés de plus de 65 ans montrant ainsi l'irrégularité des connexions selon les âges.

Mr Olivier BUREAU, interpelle également sur les panneaux d'affichage et demande si les panneaux installés au Port peuvent être également mis à jour.

Mme Christine HENRY demande si ces panneaux sont des panneaux d'affichage officiels pour les utiliser.

Une réponse sera apportée lors d'une prochaine assemblée.

Après réalisation de devis pour la création d'un espace pavé sur les chemins d'accès ainsi que sur l'esplanade, la société MSTP à Cubnezais a été choisie et effectuera ces travaux prévu le 16 janvier 2023 (pris sur le budget 2022) pour un montant TTC de 34 027.44 euros.

La commission environnement va s'allier avec la commission voirie pour l'espace vert du monument aux morts.

### **Courrier des conseillers départementaux au sujet du fauchage raisonné**

Madame le Maire nous informe qu'un courrier concernant le « Fauchage raisonné » a été envoyé par le Département, repris par les conseillers départementaux du secteur, notamment sur la dangerosité que peut entraîner cette absence de fauchage régulier et la nécessaire substitution des communes pour pallier ce manque.

### **Annulation-report soirée sénior**

Madame le Maire nous informe aussi que la soirée des séniors a été annulée en prévention de la canicule et est reportée au 08/07/2022 à 18h00.

### **Point subventions**

Madame Henry informe que les attributions des subventions sont en cours et que trois associations vont être rencontrées afin d'avoir plus de précisions sur leur demande.

### **Cabinet conseil PLUHD**

Madame le Maire nous informe qu'une permanence au 28/06/2022 d'un créneau de 1h00 sera disponible (rencontre entre élus avec un cabinet pour savoir « que fais-t-on pour le territoire pour le PLU de 2025 à 2035 »).

### **Point Magazine Genissac Village n°3**

Monsieur Baggio informe que le rétro-planning du bulletin n°3 devrait arriver le 05/09/2022. Pour cela, un retour des articles devra être envoyé au plus tard le **05/08/2022**.

### **Point cambriolage des ST**

Madame le Maire informe aussi que suite au cambriolage, la gendarmerie a retrouvé le véhicule volé. La mairie attend de voir l'état de la voiture pour voir si elle est récupérable. Le petit matériel quant à lui été racheté rapidement pour faire face aux besoins.

Madame Mauri informe qu'une réunion d'information avec la Cali est prévu le 30/06/2022 concernant la fibre.

Monsieur LEROY LANSARD rappelle qu'une journée travail de l'ensemble des commissions doit être calée.

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 21h08.